

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur le préfet de l'Aisne, 20 novembre \[1845\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur le préfet de l'Aisne, 20 novembre [1845]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Crèvecœur, Guillaume \(1802-1877\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur le préfet de l'Aisne, 20 novembre [1845], 1845-11-20

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27509>

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (46r)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Famillistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 novembre 1845](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Crèvecœur, Guillaume \(1802-1877\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméFait suite à la lettre de Godin au préfet de l'Aisne en date du 6 novembre 1845, restée sans réponse, sur l'accident de la route survenu la nuit du 2 novembre 1845 sur la route de Guise à Leschelle (Aisne) à un transport d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire, à cause de travaux de construction non signalisés d'un aqueduc ayant entraîné une chute de trois mètres de hauteur de la voiture : Godin fait part au préfet des recherches qu'il a menées à Vervins et à Saint-Quentin pour prendre connaissance du traité passé avec l'entrepreneur qu'on lui a dit être entre les mains du conducteur des travaux monsieur Lecerf à Ribemont ; Godin demande au préfet d'intervenir.

NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 46r.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées[Lecerf \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Ribemont \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCrèvecœur, Guillaume (1802-1877)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéAdministration

BiographieHaut fonctionnaire français né en 1802 à Paris et décédé en 1877 à Versailles (Yvelines). Il est préfet de l'Aisne de 1842 à 1848.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

14 g^{ble}

Monsieur Lafosse Prigent

Je vous retourne ci inclus un effet de fr 150
mon Brangier étant absent je me trouvais dans
l'impossibilité de le faire présenter au bureau de substitution
je me suis donc pu valider votre compte que des
termes suivants aut 10 g^{ble} et fr 201 50

sur la fr 900
} 01 50

Je ne puis vous envoyer que demi
10 par mois de remise ainsi je n'ai pas tenu
compte de l'acompte porté en votre lettre

Je
A Monsieur le Prfet du Département
à Paris

20 g^{ble} Monsieur le Prfet

Je n'ai pu la me suis permis de vous
écrire le 6 de ce mois pour vous
prévenir d'un accident arrivé sur un aqueduc
en construction sur la route de Guise à La Roche
et la partie des traverses en vue d'acuation n'étant
ni barrière ni clôture rendait inevitable pour tout
voyageur de nuit une chute de bois à quatre mètres
de hauteur.

Cette événement de la route de passage me parut
avoir quelque chose de condamnable je vous en informai
le Prfet ne pouvant mieux faire que de s'adresser à
vous pour que justice soit rendue ce que ^{il s'agissait} ma lettre
étant restée sans réponse je me suis vu à divers points
savoir à l'entrepreneur d'at des pensées pour son traité des
dix mille mètres en pareille circonstance. J'ai appris que je
ne pourrais prendre connaissance de cela que s'agissant
au bureau des Ponts et Chaussées et s'agissant on
ne peut trouver le traité passé avec l'entrepreneur
on prétendit qu'il était entre les mains de M. Lucey de
conduite des traverses.

Je n'ai pu m'adresser au Prfet de
de l'arrondissement de Guise
ce n'est à vous pour avoir connaissance de mes droits
je vous supplie de bien vouloir m'envoyer un état de ce que

Je suis M. le Prfet

avec le plus profond respect

Le 12 / 12 / 1820